

ACCUEILS DE LOISIRS ET RESTAURATION SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2025 - 2026

Maternels et Élémentaires

Chers parents,

Le dossier d'inscription doit être renouvelé chaque année. Les fiches de renseignements, la fiche de réservation annuelle ainsi que tous les justificatifs demandés doivent être transmis pour que votre enfant puisse être accueilli aux accueils de loisirs et à la restauration scolaire.

Ce dossier est à remettre dûment rempli au directeur de l'accueil de loisirs fréquenté par votre enfant **AVANT le vendredi 4 juillet 2025, sur rendez-vous.**



- **Tant que votre dossier n'est pas validé, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur les structures.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.**
- **Tout renouvellement de dossier sera refusé si vous n'êtes pas à jour de vos paiements**



IMPORTANT : une augmentation des tarifs aura lieu en septembre 2025.

Liste des accueils de loisirs

BÉLESTA	Maternel Elémentaire	Rue des écoles	al.belesta@roussillon-conflent.fr 09.63.21.37.97
BOULETERNÈRE	Maternel Elémentaire	Place du 8 mai	al.bouleternere@roussillon-conflent.fr 06.27.00.17.17
LES 2 CORBÈRES - Corbère - Corbère les cabanes	Maternel Elémentaire	1 chemin des vignes Corbère	al.corbere@roussillon-conflent.fr 06.20.10.56.23
ILLE SUR TÊT	Maternel	École Louis Torcatis Rue du colonel Fabien	almater.ille@roussillon-conflent.fr 06.11.33.17.98
	Maternel	École Henri Wallon Rue Pierre Curie	al.wallon@roussillon-conflent.fr 06.22.24.43.81
	Elémentaire	École Paul Langevin Rue Pierre Curie	al.ille@roussillon-conflent.fr 06.22.67.68.37
	Elémentaire	École Louis Pasteur 20 avenue Pasteur	al.pasteur@roussillon-conflent.fr 07.77.14.95.27
MILLAS	Maternel	Rue de la Fontaine	almater.millas@roussillon-conflent.fr 06.20.10.56.74
	Elémentaire	Rue de la Coopérative	al.millas@roussillon-conflent.fr 06.27.00.16.81
NÉFIACH	Maternel Elémentaire	28 Champs du Moulin	al.nefiach@roussillon-conflent.fr 06.19.55.15.14
RODÈS	Maternel Elémentaire	Route Nova de la Conquilla	al.rodès@roussillon-conflent.fr 06.20.10.56.20
SAINT FÉLIU D'AMONT	Maternel Elémentaire	Rue Simone Veil	al.stfelieu@roussillon-conflent.fr 06.27.00.17.08

INFOS PRATIQUES, DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER ET MODE D'EMPLOI

Tous les documents demandés dans ce dossier d'inscription (fiches de réservation, formulaire de mandat de prélèvement...) sont disponibles sur roussillon-conflent.fr rubrique **Jeunesse & Restauration**.



Portail Famille

Le Portail Famille évolue.

Le nouveau guichet virtuel vous permet désormais :

- de consulter vos **factures** (archivées pendant 2 ans)
- d'effectuer le **paiement en ligne par carte bancaire**
- d'accéder à divers documents comme l'**attestation fiscale** (déclaration impôts)
- d'**inscrire votre enfant aux diverses activités et réserver les journées** choisies.

Dès la mise en place du nouveaux portail, vous recevrez vos nouveaux accès par email.

<https://portailfamille-roussillon-conflent.ciril.net/>

Notice d'information

À QUOI SERT CE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Le dossier que vous vous apprêtez à remplir permet de collecter les informations obligatoires à fournir lors de l'inscription de votre enfant aux accueils de loisirs et à la restauration scolaire.

Il doit être complété par la réservation des activités désirées sur le nouveau portail famille, entre le 7 juillet et le 22 août 2025.

→ Disponible sur
roussillon-conflent.fr

ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

La semaine scolaire est organisée sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour lesquels un service d'accueil périscolaire et de restauration scolaire est proposé par la Communauté de communes. Le mercredi fait l'objet d'un traitement à part pour lequel, là-aussi, un service d'accueil périscolaire et de restauration scolaire est proposé.

Journée-type ↓ (Toutes les écoles du territoire n'ayant pas la même organisation, les horaires ci-dessous sont fictifs)

7h30	9h	11h45	12h	13h	14h	17h	18h30
Accueil périscolaire	Classe	Restauration + temps méridien		Classe	Accueil périscolaire		

Ce dossier d'inscription concerne les temps suivants :

Le matin et le soir L'inscription donne accès à tous les temps d'accueil de la semaine le matin (7h30 > début de la classe) et le soir (fin de la classe > 18h30).	La restauration et le temps méridien L'inscription donne accès à la restauration scolaire et au temps d'accueil méridien avant et après le repas.
L'accueil du Mercredi Un accueil est proposé au choix : <ul style="list-style-type: none">le matin (avec ou sans repas)l'après-midi (avec ou sans repas)toute la journée (repas inclus) ! SORTIE OU INTERVENANT LE MERCREDI = inscription à la journée obligatoire (tarif majoré)	Les vacances Un accueil est proposé pour les vacances d'Automne, d'Hiver, Printemps et Été (jusqu'au 14 août). Les accueils de loisirs sont fermés : <ul style="list-style-type: none">durant les vacances de Noëlà partir du 15 août jusqu'à la rentrée scolaire

Pièces à fournir

→ TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Dans ce dossier

La fiche de renseignements familiaux
(1 fiche par famille)

La fiche Enfant (1 fiche par enfant)

Justificatifs

La copie du carnet de vaccinations ou un document justifiant des vaccins à jours

Copie(s) pièce(s) d'identité des responsables légaux.

L'attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant pour les activités périscolaires et extra scolaires pour l'année scolaire concernée

N° allocataire et attestation de quotient familial CAF des P.O ou MSA, ou à défaut la copie de la dernière feuille d'imposition du responsable légal

Un justificatif de domicile de moins de 6 mois. *Exemples : Quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, attestation d'assurance responsabilité civile avec adresse...*

! Facture téléphone mobile refusée

Un Relevé d'Identité Bancaire avec le n° IBAN (si nouveau dossier ou changement de coordonnées bancaires)

! Si vous optez pour le prélèvement automatique, fournir également l'autorisation de prélèvement SEPA

Selon votre situation

La copie du PAI pour toute pathologie ou allergie alimentaire

Si vous optez pour le prélèvement automatique, **une autorisation de prélèvement SEPA est nécessaire** (sauf si vous avez déjà choisi ce mode de paiement l'année précédente et que vos coordonnées bancaires sont restées inchangées).

En cas de divorce ou de séparation, le rapport du juge spécifiant les modalités de garde, ou à défaut un courrier signé des deux parents indiquant les modalités familiales de garde mises en place

En cas de délégation de l'autorité de l'enfant à un tuteur ou une tutrice, le jugement ou une attestation de placement de l'enfant par l'inspecteur de l'aide sociale à l'enfance

En cas de modification durant l'année d'inscription, merci de fournir tout document attestant de la nouvelle situation. Le service pourra également vous demander d'autres documents en fonction des besoins particuliers de votre enfant.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à la gestion des fiches d'inscriptions aux services d'accueil périscolaire et/ou extrascolaire et/ou de restauration scolaire géré par la Communauté de communes Roussillon Conflent par les personnes dûment habilitées.

Elles seront conservées durant la période de fréquentation de l'enfant aux établissements qui utilisent les données collectées dans le cadre de ce traitement. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un mail à rgpd@roussillon-conflent.fr ou par courrier à Monsieur le Président - 1 rue Michel Blanc, BP 5 - 66130 Ille sur Têt.

Fiche de renseignements familiaux 2025-2026 (1/2)

Dossier n°
Cadre réservé à l'administration

→ Une fiche par famille

ENFANTS À INSCRIRE

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

RESPONSABLE LÉGAL 1

Père Mère Tuteur/Tutrice

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP et ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable :

Adresse mail :

Profession :
(obligatoire)

Nom de l'employeur :

Tél. employeur :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Père Mère Tuteur/Tutrice

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP et ville :

Tél. du domicile :

Tél. portable :

Adresse mail :

Profession :
(obligatoire)

Nom de l'employeur :

Tél. employeur :

RÉGIME DE COUVERTURE SOCIALE

Régime général, N° allocataire CAF : Coefficient :

Régime MSA, N° allocataire MSA : Coefficient :

Autres régimes, précisez (EDF, SNCF...):

Fiche de renseignements familiaux 2025-2026 (2/2)

SITUATION FAMILIALE : Marié Pacsé Séparé Divorcé Concubinage Célibataire

MODE DE GARDE : Mère Père Alternée Exclusive :

Famille d'accueil Autre tiers :

Jugement joint : Oui Non

FACTURATION

Adresse postale de facturation, si différente des responsables légaux :

Adresse mail pour l'envoi des factures (obligatoire) :



Portail
Famille

Les factures sont disponibles sur le Portail famille. Elles sont conservées dans votre espace pendant deux ans.

AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur,

	OUI	NON
Traitement médical : autorise le personnel encadrant à administrer un traitement médical à mon enfant sous prescription d'un médecin par ordonnance		
Urgences : autorise le personnel encadrant à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident ou de soins à dispenser		
Vaccins : atteste que les vaccins obligatoires de mon enfant sont à jour		
Activités et sorties : autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées		
Maquillage : autorise mon enfant à se maquiller ou à se faire maquiller		
Transport : autorise mon enfant à utiliser les différents moyens de transport possibles (mini bus, car, bus, véhicule de la collectivité...)		
CAF : autorise la collectivité à consulter mon Quotien Familial (QF) via le site professionnel de la CAF (CDAP)		
Droit à l'image à usage interne : autorise les professionnels (personnel encadrant et service communication) de la communauté de communes à enregistrer, reproduire et représenter l'image et ou la voix de mon enfant pour usage strictement interne (dans l'enceinte de la structure)		
Droit à l'image à usage externe : autorise les professionnels (personnel encadrant et service communication) de la communauté de communes à enregistrer, reproduire et représenter l'image et ou la voix de mon enfant pour usage externe (site internet, réseaux sociaux, magazine, guide, livre...)		
Règlement intérieur des accueils de loisirs et de la restauration scolaire : atteste en avoir pris connaissance (disponible sur roussillon-conflent.fr) <i>nouvelle version consultable courant juillet 2025.</i>		
Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche		

Date : / /

Signature :

Fiche de renseignements enfant 2025-2026 (2/2)**→ Renseignements médicaux****Votre enfant bénéficie-t-il d'un Projet Personnel de Scolarisation (PPS) ?**

Le PPS propose des dispositifs tels que GEVA-sco, AVS/AESH, ULIS, Matériel adapté... Pour garantir la qualité de l'accueil, une rencontre vous sera proposée, pour prendre en compte, si nécessaire, les besoins particuliers de votre enfant.

Oui* Non Demande en cours Ne souhaite pas répondre

Votre enfant bénéficie-t-il d'un suivi complémentaire (PCO, CMP, CMPP, CAMPS, Hôpital de jour, PMI...) ?

Oui* Non Ne souhaite pas répondre

Votre enfant bénéficie-t-il de l'AAEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ?

Recensement du nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé à des fins statistiques pour la CAF. Cette valorisation permet l'octroi d'un financement « complément inclusif » pour améliorer la prise en compte des besoins particuliers de l'enfant dans la structure.

Oui* Non Demande en cours Ne souhaite pas répondre

Votre enfant suit-il un traitement médical de longue durée ?

Oui* Non

Votre enfant est-il sujet à une allergie ?

- Alimentaire : oui* non Si oui précisez :
- Médicamenteuse : oui* non Si oui précisez :
- Autre* :

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?

Non Allergie* Autre trouble de santé* :

Autre (précisez)

Toutes remarques complémentaires concernant l'enfant : Précisez tout renseignement utile à l'accueil de votre enfant (port de lunettes, de prothèses dentaires, besoins particuliers...), mais également les difficultés de santé rencontrées (autres maladies*, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

.....

.....

Personne à prévenir en priorité en cas d'urgence (autre que le responsable légal) :

Nom, Prénom : **Numéro de téléphone :**

Nom, Prénom : **Numéro de téléphone :**

*** Si vous avez coché une de ces cases :**

- Prendre rendez-vous avec le directeur de votre accueil de loisirs.
- Vous devez vous rapprocher du service restauration scolaire en cas de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire.
- Selon la situation, une rencontre avec le pôle ressources Hand'avant66 sera programmée pour travailler sur un projet spécifique d'accueil.
- Transmettre les justificatifs correspondants.

Attention : tout changement en cours d'année doit être signalé au directeur de l'accueil de loisirs.